

## INTER ÉCOLES DE GIRONDE DES JEUNES SAISON 2016-2017

### REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

#### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS**  
Epreuve ouverte aux clubs du département de la GIRONDE. Les clubs s'engagent à **recevoir gratuitement les joueurs et joueuses extérieures**. De plus, chaque club participant s'engage dans les années à venir à recevoir au moins une fois la finale.  
  
- **Jumelage** : Un club n'étant pas en mesure de constituer une équipe complète dans une ou plusieurs catégories peuvent s'associer avec un autre club pour constituer une équipe. Toutefois le club devra en informer le comité.
- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** :  
Ils doivent être licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.  
Ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :
  - Moins de 13 ans : nés en 2004 et après ; classés ou titulaires du Drapeau Blanc.
  - Moins de 17 ans : nés en 2000 et après ; classés (index maximum 45).

#### II – FORME DE JEU

- **Interclubs par équipes**  
Il y a 4 compétitions distinctes ; elles se disputent toutes en match-play brut (pas de coups rendus) :
  - Filles < 13 ans : 3 Joueuses soit 3 simples sur 9 trous, les parties allant au terme des 9 trous.
  - Garçons <13 ans : 4 Joueurs soit 2 simples et 1 double greensome sur 9 trous, les parties allant au terme des 9 trous
  - Filles <17 ans : 3 Joueuses soit 3 simples sur 18 trous ou 9 trous en accord entre les deux équipes avant le départ.
  - Garçons <17 ans : 2 simples et 1 double greensome sur 18 trous ou 9 trous en accord entre les deux équipes avant le départ.
- **Distances de jeu préconisées**
  - **Moins de 13 ans** : départs des repères rouges ; distance de jeu approchant 2 300 mètres.
  - **Filles < 17 ans** : départs des repères bleus ; distance de jeu approchant 5 000 mètres
  - **Garçons < 17 ans** : départs des repères jaunes ; distance de jeu approchant 5 500 mètres
- **Phase de qualification**
  - Création de poules de 3 à 6 clubs maximum, constituées lors de l'élaboration du calendrier par le Comité. Tous les clubs de chaque poule se rencontrent une fois.
  - Pour les filles et garçons < de 13 ans, les matchs vont au bout du tour conventionnel de 9 trous ; c'est l'addition des trous gagnés par chaque équipe qui donne le résultat : l'équipe qui a gagné le plus de trous remporte la rencontre.

- Pour les filles et garçons < de 17 ans, les matchs peuvent s'arrêter quand le score est acquis, avant le terme des 18 trous ou des 9 trous.
  - Chaque rencontre gagnée rapporte 1 point à l'équipe gagnante et en cas d'égalité 0,5 point à chaque équipe (pas de play-off après le dernier trou).
  - **Départage.** En cas d'ex-æquo pour le classement final de la qualification, les équipes seront départagées en prenant en compte le résultat de la rencontre entre les équipes concernées comparant, puis si nécessaire la différence entre les nombres de matchs gagnés et perdus, puis le nombre de simples gagnés, et enfin par tirage au sort.
  - **Forfait.** Le club forfait et ne pouvant proposer une autre date acceptable pour l'autre équipe, perdra automatiquement le match et ne peut accéder à la phase finale.
- **Phase finale**  
Sont qualifiés pour les finales :
    - Catégories à 2 poules : les deux premiers de chaque poule, pour des ½ finales croisées ( le 1<sup>er</sup> de poule A contre le 2<sup>ème</sup> de la poule B, et vice versa pour les 2 autres). Les deux vainqueurs se rencontrent pour le titre, avec play-off, les matchs s'arrêtant quand le score est acquis.
    - Catégories à poule unique : les deux premiers de la poule se rencontrent pour le titre, avec play-off, les matchs s'arrêtant quand le score est acquis.

### **III – INSCRIPTIONS**

- **INSCRIPTIONS (pour les Clubs) :**  
**Date limite : dimanche 2 Octobre 2016** auprès du Comité Départemental de la GIRONDE par email à [cdgolf33@wanadoo.fr](mailto:cdgolf33@wanadoo.fr)
- **DROITS D'ENGAGEMENTS :**  
Les inscriptions sont gratuites.  
Un club peut inscrire une deuxième équipe dans une ou plusieurs catégories, qui sera acceptée par le Comité en fonction du nombre total d'équipes inscrites pour ces rencontres (12 au maximum).

### **IV – TABLEAU DES RENCONTRES**

- Les **qualifications** auront lieu le samedi ou le dimanche conformément au **tableau des rencontres** qui sera proposé par le cdgolf33 après réception des inscriptions. Le club qui reçoit fixera les heures de départ.

#### **Dates prévisionnelles suivant le nombre d'équipes et de poule :**

- Samedi 8 ou Dimanche 9 Octobre 2016
- Samedi 29 ou Dimanche 30 Octobre 2016
- Samedi 12 ou Dimanche 13 Novembre 2016
- Samedi 26 ou Dimanche 27 Novembre 2016
- Samedi 10 ou Dimanche 11 Décembre 2016
- Samedi 17 ou Dimanche 18 Décembre 2016
- Samedi 14 ou Dimanche 15 Janvier 2017
- Samedi 21 ou Dimanche 22 Janvier 2017

Si un club se trouve dans l'impossibilité de recevoir, la rencontre peut avoir lieu chez l'adversaire.

Les dates des rencontres peuvent être modifiées en accord entre les deux clubs. Cet accord ainsi que la date retenue devront être communiqués au Comité de Gironde **avant la date initialement prévue** de la rencontre. A défaut, le club initialement recevant perdra automatiquement le match. Dans le cas de force majeure (intempéries, gel, parcours injouables, etc...) et si une rencontre ne peut pas ou ne peut plus être déplacée, les points seront alors partagés.

- **Finale** : elle se déroulera le Samedi 18 Février ou le Samedi 25 Février 2017, suivant conditions météorologiques. Le lieu étant communiqué en même temps que la proposition de calendrier.

- **Les résultats seront communiqués au Comité Départemental de la GIRONDE** par email à [cdgolf33@wanadoo.fr](mailto:cdgolf33@wanadoo.fr).

#### **V – COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve est constitué d'un représentant désigné du Comité Départemental de la GIRONDE et d'un représentant désigné de chaque club participant.

Pour des raisons de force majeure ou en cas de situation imprévue, le Comité de l'Epreuve peut décider de modifier tout ou partie du présent règlement.

#### **VI – PRIX**

Un trophée sera confié au club de l'équipe gagnante de la finale pendant 1 an. Des prix seront attribués et des souvenirs offerts par le Comité Départemental de la GIRONDE aux joueuses et joueurs des équipes finalistes.